





ENFANT					
[		T			
NOM:		PRENOM:			
DATE DE NAISSANCE : / /		SEXE: Feminin □			
, ,		Masculin			
ECOLE MATERNELLE :		CLASSE:			
ECOLE ELEMENTAIRE : □					
RESPONSABLE DE L'ENFANT					
PARENT 1	PARENT 2				
Père   Mère Tuteur	Père  Mère  Tuteur				
NOM:		NOM:			
PRENOM:		PRENOM:			
ADRESSE :		ADRESSE :			
TEL: / / /		TEL: / / /			
MAIL: @		MAIL: @			
Situation familiale : Union libre ☐ Mariés ☐ Pac	sés □ Divorc		7 Vouf/vouvo		
Situation familiale . Officir fibre 🗆 Maries 🗆 Fac	ses 🗆 Divoic	es 🗀 Separes L	_ veui/ veuve		
RESTAURATION ET GARDERIE					
Restauration	Lundi 🗆	Mardi 🗆	Jeudi 🗆	Vendredi □	Occasionnel
Régime Sans viande dit « alternatif »	Lanai 🗖	Iviai ai	Jedai 🗖	vendrear 🗖	Occasionner 🗖
Accueil périscolaire matin	Lundi 🗆	Mardi 🗆	Jeudi 🗆	Vendredi □	Occasionnel
Accueil périscolaire soir 16h30-17h30	Lundi 🗆	Mardi 🗆	Jeudi 🗆	Vendredi □	Occasionnel
Accueil périscolaire soir 17h30-18h30	Lundi 🗆	Mardi 🗆	Jeudi 🗆	Vendredi □	Occasionnel
AUTORISATION PARENTALE (présent	ation d'un i	ustificatif d'id	lentité obliga	atoire)	
	,		on the change		
J'autorise mon enfant à quitter la garderie seul :		OUI□ NON □			
☐ Pour rentrer à la maison		☐ Pour se rendre à son activité (préciser le nom et le lieu de			
Les enfants rentrant seuls à leur domicile sont sous la responsabilité des parents		l'activité)			
NOM DES PERSO	NNES POU	VANT RECU	PERER MON	I ENFANT :	
Nom – Prénom :		Nom – Prénom :			
Lien avec l'enfant :		Lien avec l'enfant :			
T41. / / /					
Tél :// Nom – Prénom :	Tél :/// Nom – Prénom :				
Non - Fienom.		MOIII — PIEI	10111.		
Lien avec l'enfant :		Lien avec l'enfant :			
Lien avec remaine.					
Tél ://		Tél ://			





RENTREE 2023-2024

## **DROIT A L'IMAGE**

La commune de Saint Etienne de Crossey peut être amenée à réaliser des photographies au cours des activités périscolaires sur lesquelles peuvent figurer vos enfants. A ce titre, la commune peut être amenée à diffuser ces images dans le bulletin municipal, sur la page Facebook ou sur le site internet afin d'agrémenter un article. **Votre accord est donc nécessaire.** Nous tenons à vous préciser que ces photos ne seront jamais utilisées dans un contexte qui pourrait être préjudiciable à l'intérêt de l'enfant.

Je soussigné(e) / Nous soussignés(es),
Certifie / Certifions avoir l'autorité parentale concernant l'enfant :
☐ Autorise / Autorisons la prise de vue photo et la diffusion d'image représentant mon enfant dans les conditions citées ci-dessus.
□ N'autorise pas / N'autorisons pas la prise de vue photo et la diffusion d'image représentant mon enfant dans les conditions citées ci-dessus.
(modification possible à tout moment dans l'année sur simple demande auprès de la mairie)
Les informations recueillies dans ce dossier sont destinées aux services de la Commune de Saint-Etienne-de-Crossey et de la recette des finances. Ces données sont collectées dans le cadre d'une obligation légale qui incombe au Maire de Saint-Etienne-de-Crossey responsable du traitement. Elles sont recueillies dans le but de procéder à l'inscription périscolaire de votre enfant. Tous les champs sont obligatoires. Vos données seront conservées pour une durée de 10 ans à compter de la dernière inscription de votre enfant ; 2 ans pour les images relatives à la présente autorisation.  Dans ce contexte, et conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par voie électronique : dpo@paysvoironnais.com ou par courrier postal : Délégué à la protection des données — Commune de Saint-Etienne-de-Crossey Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.
Je m'engage / Nous nous engageons à réactualiser les informations de ce dossier soit par écrit auprès de la mairie (changement de coordonnées, informations médicales, autorisation de sortie, etc.) ou par e-mail à scolaire@crossey.org
Fait à, le : / /
Signature PARENT 1 : Signature PARENT 2 :

## Pièces justificatives à fournir :

- Règlement intérieur 2023-2024
- Justificatif de quotient familial de l'année en cours (ou attestation si QF supérieur à 1600)
- Attestation d'assurance extra-scolaire 2023-2024
- En cas de prélèvement automatique, un relevé d'identité bancaire et un mandat SEPA signé (si nouvelle adhésion ou changement de coordonnées bancaires)
- Fiche enfant
- Fiche sanitaire